



UN TRACT PAS COMME LES AUTRES



Syndicat CGT
UGECAM Ile de France

JUIN 2018

Séance du Comité d'Entreprise du 28 juin 2018 Consultations

1^{ère} séance : 9 h 15


BILAN FINANCIER DES COMPTES DU CE

Comme chaque année, le cabinet d'expert-comptable « ABBOU » a contrôlé la régularité des comptes, la cohérence et la vraisemblance des états financiers du Comité d'Entreprise.

Ainsi pour 2017, un résultat global excédentaire de 124 219€ a été réalisé avec une trésorerie de 1 000 000€.

La subvention perçue, en baisse depuis 2015, est utilisée en quasi-totalité pour les activités et le versement des salaires aux employés du CE. Les frais d'administration s'élèvent à 297 708€ en 2017.

Avec la future mise en place des CSE, certaines règles comptables pourraient être modifiées.

Les élus  ont voté **POUR**.


RAPPORT DE GESTION DU COMITE D'ENTREPRISE

Depuis 2015, la dotation est en baisse du fait des suppressions de postes et des départs non remplacés à l'UGECAMIF. Ainsi de, 1 300 562€ en 2015, elle passe à 1 287 163€ en 2017.

Une diminution des demandes d'aide à la Commission Logement a été constatée. Les demandes d'aide sur les factures impayées ont en revanche augmentées.


Nouveauté : Une sortie collective d'une journée sur la région parisienne est à l'étude.


La Secrétaire du CE prévoit une hausse de la facture du cabinet « ABBOU » (expert-comptable), car les élus souhaitent être accompagnés aux changements futurs pouvant naître avec la création du CSE sur l'UGECAMIF.

Les élus  se sont **ABSTENUS**.

2^{ème} séance : 9 h 45

PLANNING ARTT MÉDICO-SOCIAUX

Pour rappel : chaque année, vos élus  demandent davantage de souplesse à la Direction, quant à la pose des congés principaux, des journées forfaitaires et des RTT des salariés des ITEP. Mais cela est toujours resté sans réponse.


Les élus  rappellent tout de même le professionnalisme des salariés qui poseront, leurs congés en priorité durant les fermetures d'établissement.

Ainsi, les élus du Comité d'Entreprise ont déclaré « *que l'accord ARTT devait être respecté tel que le prévoyait l'article 21. C'est-à-dire : 50% des RTT au choix de l'employeur et 50% au choix des salariés. Ils ont demandé une refonte des plannings du médico-social Enfance. Ils rappellent que l'employeur a autorité sur les périodes de fermeture mais en aucun cas sur la nature des congés affectés* ». De plus, ils demandent à ce que les plannings présentés aient un nouvel intitulé.

La Direction Générale a entendu la demande des élus et s'engage formellement à appliquer davantage de souplesse.


Elle annonce qu'une note de service sera rédigée à cet effet.

Les planning ARTT présentés aux membres du CE s'intituleront à partir de ce jour : **programmation indicative de la modulation ARTT du pôle médico-social enfance**.

Les élus  se sont **ABSTENUS** dans l'attente de la mise en œuvre des engagements de la Direction Générale.

BUDGET CORRIGE 2018 et BUDGET PREVISIONNEL 2019

Les élus CE veulent faire profiter un maximum de salariés et prévoient d'augmenter le nombre de certaines prestations. Il est prévu une réserve de 60 000 € pour un évènement festif exceptionnel en 2019. Les élus gestionnaires sont conscients que certaines dépenses peuvent être exponentielles.

Les élus  ont voté **2 POUR** et **1 Abstention**.

Vos élus CE

Collège Employés :

Catherine FAVA DUBOIS titulaire	Coubert
Gaëlle ROMAN titulaire	Itep 77
Laetitia MONNET suppléante	Itep 77
Peggy LE PRINCE suppléante	Coubert
Olivier PART suppléant	Le Prieuré

Collège Cadres :

Anne RENAUD titulaire	Coubert
Cédric CHEVRIER suppléant	Coubert

Vos délégués syndicaux

Nathalie DARDELAY	Coubert
Catherine FAVA DUBOIS	Coubert
Cédric CHEVRIER	Coubert

Votre Représentante Syndicale

Julie FOLLET	Coubert
--------------	---------

Informations

ESAT : CHANGEMENT DE L'AMPLITUDE DE TRAVAIL


Pour rappel : depuis 2006, l'ESAT développe une offre de prise en charge pour les personnes victimes de lésions cérébrales. Les activités proposées sont : la restauration, l'entretien des espaces verts et le nettoyage de locaux.


3 points de difficulté sont rencontrés :

- les moniteurs n'ont pas de temps pour réaliser les tâches concourantes à la qualité de la prise en charge puisqu'ils travaillent sur le même rythme que les bénéficiaires.
- certains travailleurs handicapés se retrouvent en autonomie durant le temps du repas puisque certains salariés de l'ESAT ne travaillent pas en journée continue (souci d'équité).
- la non différenciation du temps de travail entre l'encadrement et les travailleurs ne favorise pas la mise en place de distance professionnelle.

Ainsi, pour répondre à ces problématiques, la Direction porte le temps de travail des moniteurs à 37h au 1^{er} juillet. Les 2h supplémentaires à effectuer seront réparties sur la semaine.

Chaque champ d'activité aura ses propres horaires en fonction des rythmes de travail.

Vos élus  soulignent des erreurs dans les horaires de certains services et demandent à ce que le projet leur soit présenté dans sa version corrigée. Ils notent que cela donne droit à 9 RTT dont 5 j au choix du salarié.

Les élus  se félicitent de cette avancée mais notent que les salariés n'ont pas assez de temps de réunion ni de préparation et que le passage à 39h aurait facilité cela.


Un bilan sera programmé prochainement.


MISSION PÔLE MAINTENANCE 93

La gestion des bâtiments du 93 réclament des compétences de plus en plus spécialisées. En effet, pour l'EPABR, toutes les réserves n'ont pas été levées et pour le CRP d'Aubervilliers, le bâtiment est vieillissant, amianté et requiert de nombreux travaux.

La Direction Générale prévoit de mutualiser un pôle maintenance pour réaliser une économie, apporter des compétences spécialisées et permettre des rotations d'astreintes plus longues.

Un « manager opérationnel » du pôle maintenance, interne à l'UGECAMIF a pour mission de mener une étude de faisabilité de ce projet.

Les élus  rappellent qu'à plusieurs reprises, l'UGECAMIF n'a pas été efficiente dans la gestion de ses bâtiments, que cette mission est d'importance vitale et que le recours à un spécialiste du bâtiment serait plus pertinent.

*L'après-midi,
les élus CE  étaient en grève
pour défendre
nos services publics.*

MISE EN PLACE DU PÔLE BUDGÉTAIRE 93

Pour rappel : le siège est dépourvu de responsable budgétaire.

La Direction Générale souhaite donc mettre en commun les ressources liées au budget et à l'ordonnancement pour le Siège, l'EPABR et la GSP. 2 salariés du 5^{ème} étage de l'EPABR sont d'accord pour travailler au 4^{ème} étage (Siège).


Missions du pôle budgétaire :

- produire les documents budgétaires en lien avec les Directions concernées,
- saisir dans GEF les dépenses et leur suivi en lien avec l'agent comptable,
- contractualiser l'enveloppe budgétaire et son suivi,
- participer aux enquêtes et études,
- produire des analyses budgétaires...

La mise en œuvre de cette organisation prendra effet le 1^{er} août ou le 1^{er} septembre.

INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Installation du Conseil :

L'installation du nouveau Conseil a eu lieu mardi 26 juin avec une Présidente désignée qui fait partie de la .

La Direction Générale se réjouit de cette mise en place puisque cela faisait plusieurs mois que cette instance n'existait plus.

- Certification des comptes :

La Direction Générale attend la certification des comptes et est très optimiste.

Séance exceptionnelle du CE du 22 juin 2018

A la demande des élus du CE d'avoir des éléments financiers complémentaires avec détails concernant les coûts des travaux du FB au Centre de Coubert pour regrouper la Réadaptation Gériatrie (RG) avec la Médecine Physique et Réadaptation (MPR), la Direction a proposé la tenue d'un CE exceptionnel car elle n'avait pas les éléments au CE de mai.

Le déménagement du RG vers le MPR étant repoussé à septembre 2018 suite à différents retards, la Direction Générale explique que l'enveloppe de base avait été sous-estimée passant de 1 M d'euros à 1,5 M d'euros. Ces dysfonctionnements sont à l'étude et M. GARITO, nouveau Directeur de Coubert, à qui nous souhaitons la bienvenue, sera en charge de rendre à la DG un rapport d'étonnement. Il englobera ce point dans une étude plus globale de la situation présente et à venir du Centre de Coubert.

BONNES VACANCES A TOUS !